

RAPPORT

Direction
de l'Environnement
et du Logement
et de la GUADELOUPE

ANNÉE 2010

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

DRIRE/DDE/DIREN

2011
DEAL



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

DEAL
Guadeloupe

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable,
des Transports et du Logement,

www.developpement-durable.fr

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS.....	5
I - ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'EX DIREN.....	6
SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE	8
I.1.1 Information et évaluation environnementales	8
I.1.2 Promotion du Développement Durable	8
I.1.3 Gestion des fonds européens.....	8
I.1.4 coopération internationale.....	9
SERVICE EAU, MILIEUX AQUATIQUES, RISQUES ET DÉCHETS.....	10
I.2.1 Gestion de l'eau et des milieux aquatiques.....	10
I.2.2 Prévention des risques naturels et hydrauliques.....	11
I.2.3 Politique des déchets	12
SERVICE AMÉNAGEMENT, PROTECTION DE LA NATURE, SITES ET PAYSAGES.....	14
I.3.1 Faits marquants.....	14
I.3.2 Poursuite d'actions	14
I.3.3 Partenariat.....	14
Chiffres clés 2010 FEDER (budget et actions).....	15
II-ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'EX DRIRE.....	16
II.1 Personnel	18
II.2 Risques chroniques	18
II.3 Risques accidentels.....	18
II.4 Déchets.....	18
II.5 Carrières et explosifs	18
II.6 Energie	18
II.7 Véhicules	18
Chiffres clés 2010.....	19
III-ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'EX DDE	20
SERVICE ENVIRONNEMENT, RISQUES, AMÉNAGEMENT ET URBANISME	22
III.1.1 Plan Energie Bâtiment Etat	22
III.1.2 Planification	22
III.1.3 Prévention des risques	22
III.1.4 Qualité de la construction	23
III.1.5 Système d'Information Géographique :	23
III.1.6 Environnement et Développement Durable	24
III.1.7 Domaine Public Maritime et Littoral.....	24
III.1.8 Connaissance du territoire:.....	24

III.1.9	Gestion administrative des architectes et paysagiste conseil.....	24
	SERVICE HABITAT, VILLE, RÉNOVATION URBAINE	25
III.2.1	Rénovation urbaine	25
III.2.2	Politique de la ville.....	25
III.2.3	Le logement social.....	26
	TRANSPORT / EUROPE GESTION DE CRISE	27
III.3.1	Education routière.....	27
III.3.2	Sécurité Routière.....	27
III.3.3	Transport Terrestre	27
III.3.4	Pôle Europe	27
III.3.5	Gestion de crise	27
	SOLIDARITE HAITI : La DDE 971 répond présent.....	28
	SERVICES TERRITORIAUX	30
III.4.1	Application du Droit des Sols	30
III.4.2	Ingénierie d'Appui Territorial et Constructions Publiques	30
III.4.3	Mission Territoriale.....	30
III.4.4	Subdivision bases aériennes	30
III.4.5	Ingénierie publique	31
III.4.6	Urbanisme	32
III.4.7	Phares et balises.....	32
	LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	34
III.5.1	Bureau du personnel	34
III.5.2	Bureau Informatique.....	34
III.5.3	Comptabilité-marché	34
III.5.4	Formation-concours	34
III.5.5	Affaires juridiques.....	34
III.5.6	Archives	35
III.5.7	Prévention et sécurité	35
III.5.8	Pôle médico-social.....	35
III.5.9	Moyens généraux	35
	CHIFFRES CLÉS &	36
	... DONNÉES GÉNÉRALES	39
	CONCLUSION : TRAJECTOIRES ET ENJEUX	40
	Evolution des structures vers la DEAL :	40
	Le projet immobilier : Des avancées concrètes	40

AVANT-PROPOS

...L'ANNÉE 2010 POUR LES SERVICES DE L'ÉTAT EN OUTRE-MER, EST UN MOMENT CLÉ DE NOTRE HISTOIRE ADMINISTRATIVE...

Avec la Réate, l'année 2010 pour les services de l'Etat en Outre-Mer, est un moment clé de notre histoire administrative, puisque la DDE existant depuis 1966, la DIREN depuis 1992 et la DRIRE depuis 1952, fusionnent pour former au 1er janvier 2011 : la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement.

Aussi, ce rapport d'activité est particulier, il rassemble en un document, les trois rapports de l'année 2010 des anciennes entités et ouvre une fenêtre sur l'avenir des services qui doivent apprendre à composer avec leur histoire.

Vous trouverez donc dans ce rapport les activités passées et les nouvelles missions qui étoffent le panel des compétences de la DEAL pour rendre un service renouvelé à la population guadeloupéenne.

*LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
DANIEL NICOLAS*



I - ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'EX DIREN

1ÈRE PARTIE

32



ACCUEIL

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1.1 INFORMATION ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALES

En matière de mise à disposition du public de l'information environnementale, outre le travail en cours pour la création d'un nouveau site internet, ont été produites 230 réponses à des demandes de documentation et 292 diffusions sélectives de l'information tant à destination d'un public externe qu'interne. Plus de 200 références bibliographiques sur l'environnement local ont également été saisies dans le Système d'information documentaire de l'environnement (SIDE), base documentaire nationale (www.side.developpement-durable.gouv.fr). Enfin, l'actualisation du profil environnemental a été lancée en fin d'année.

Au titre de l'appui à l'autorité environnementale, la DIREN a préparé et contribué à des avis sur des plans et programmes (SAR, Schéma des carrières...) et sur des projets (dont 5 centrales solaires et 2 projets de RHI).

Enfin, deux sessions de formation des commissaires-enquêteurs ont été organisées avec la Préfecture, le tribunal administratif et la compagnie régionale des commissaires-enquêteurs (CRCE)..



1.1.2 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2010, 6 communes sont engagées sur le chemin stratégique du développement durable par l'élaboration d'un agenda 21 local ou par la mise en œuvre de son programme d'actions. La Désirade a vu son projet reconnu par le comité national agenda 21 avec la remise d'un diplôme le 17 juin.

Un réseau Développement Durable de la fonction publique locale (services de la Région, du Conseil Général, des mairies et de l'Etat) commence à se constituer avec, en 2010, 2 sessions de formation/sensibilisation, regroupant des cadres et agents des services précités ainsi que des représentants du milieu associatif. Plus spécifiquement, la DIREN a poursuivi sa politique d'aide aux associations en leur apportant son soutien et en organisant des sessions de formation et d'information.

Par ailleurs, la DIREN est à l'initiative ou partenaire de nombreuses manifestations ou actions se déroulant tout au long de l'année à destination d'un public très varié. En 2010, l'un des temps forts a été la Semaine du Développement Durable du 1er au 7 avril, avec une forte adhésion de l'ensemble des publics concernés.

Enfin, l'année 2010 a vu la concrétisation de la politique concertée de l'éducation au développement durable (EDD) dans l'académie, avec la signature d'une convention cadre EDD en juin par l'ensemble des acteurs concernés.

1.1.3 GESTION DES FONDS EUROPÉENS

La DIREN est service instructeur de 3 des 4 objectifs (eau et assainissement, déchets, et biodiversité) du programme opérationnel FEDER (135 M€ de FEDER gérés). En 2010 ont été programmées 27 opérations.

**Conférence-débat sur
« la biodiversité guadeloupéenne »
organisée par
la Direction de l'Environnement
La Médiathèque Caraïbe**



**Semaine du
Développement
Durable**








Mercredi 7 avril 2010, 19h à lameca

Intervenant : Louis REDAUD, docteur en écologie appliquée



Médiathèque Caraïbe
54, rue Amedée Fongarol
Carmel
97100 Basse-Terre

Téléphone : 0590 99 37 47
Télécopie : 0590 99 37 48
www.lameca.org





N° PRESAGE	LIBELLÉ DE L'OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	COÛT TOTAL	FEDER
30350	Fourniture et pose de points d'apport volontaire pour la collecte sélective des déchets recyclables	SICTOM	1 399 900,00	587 958,00
30643	Mise en place de la collecte sélective sur les communes de Ste Rose, Deshaies et Lamentin	CCNBT	1 117 250,00	636 832,50
30644	Etude préalable à la réhabilitation et à la reconversion du site de la décharge de Baillif	SYMCTOM BT	99 050,00	56 458,50
30595	Construction de la station d'épuration de Guenette et raccordement sur la commune du Moule	SIAEAG	10 474 584,00	6 284 750,00
31326	Réhabilitation du réseau d'eaux usées du bld de Baillif - tranche 2	CCSBT	835 543,00	462 457,00
30491	Renforcement de l'adduction en eau potable de Palmiste à Gourbeyre	CCSBT	1 100 000,00	660 000,00
30432	Etudes scientifiques et équipements pour la réserve naturelle de Petite Terre	ASSOCIATION TITE	175 082,00	77 036,00
30694	Atlas des paysages de l'archipel de Guadeloupe	CONSEIL RÉGIONAL	205 100,00	90 244,00
31392	Projet tortues marines Guadeloupe 2010/2012	ONCFS	273 316,00	120 259,00

I.1.4 COOPÉRATION INTERNATIONNALE

Trois actions significatives auxquelles la DIREN a participé en 2010 méritent d'être signalées :

- annonce officielle de la création du sanctuaire « AGOA » pour les mammifères marins dans les eaux

sous juridiction française aux Antilles ;

- dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité : la 15ème rencontre des forestiers de la Caraïbe, organisée par l'ONF et les "8èmes journées scientifiques" organisées par l'ambassade de France à Panama (conférences

de Louis Redaud, Chef du Service Biodiversité),

- mission d'évaluation du projet de "Corridor biologique de la Caraïbe" (mission conjointe DIREN Guadeloupe et Martinique).

SERVICE EAU, MILIEUX AQUATIQUES, RISQUES ET DÉCHETS

1.2.1

GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Préservation du bon état des eaux souterraines et superficielles

Le suivi de la qualité des eaux est défini par la directive cadre sur l'eau (DCE) et décliné dans le SDAGE de la Guadeloupe. Il concerne l'ensemble des eaux souterraines, cours d'eau et eaux côtières et a fait l'objet d'un rapportage en juin 2010 à la commission Européenne.

L'année 2010 a été consacrée en grande partie à l'identification sous pilotage de l'ONEMA des besoins spécifiques aux DOM, pour répondre au plus près aux exigences de la DCE et qualifier au mieux nos milieux tropicaux..

Les masses d'eau souterraines

6 masses d'eau souterraines ont été identifiées sur l'ensemble de la Guadeloupe et font l'objet d'un suivi annuel afin d'évaluer leur état quantitatif et chimique. En 2010, le suivi des eaux souterraines a été réalisé par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Le réseau de surveillance défini en 2008 est constitué de 22 piézomètres automatisés qui contrôlent le niveau des nappes de Grande Terre et de Marie Galante, et de 9 autres stations pour le suivi de la qualité des eaux souterraines.

Les cours d'eau

47 masses d'eau « cours d'eau » concentrées sur la Basse-Terre font l'objet d'une surveillance avec un réseau de 20 stations défini en 2007 qui contrôlent la qualité hydrobiologique et chimique des cours d'eau. En 2010, le suivi a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'Office de l'Eau Guadeloupe. L'état écologique des cours d'eau est évalué à partir de bio-indicateurs spécifiques aux milieux tropicaux en cours de définition.

Qualité des milieux et espaces marins

La DIREN a démarré en décembre 2008 la surveillance des eaux côtières, en confiant la maîtrise d'ouvrage déléguée à la DDE . Elle concerne un réseau de 21 stations réparties sur 11 masses d'eau côtières. L'année 2010 constitue la deuxième année de surveillance et porte uniquement sur les paramètres physico-chimiques.

Gouvernance dans le domaine de l'eau

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de la Guadeloupe approuvé par arrêté préfectoral le 30 novembre 2009 fixe les orientations stratégiques pour la gestion de l'eau en Guadeloupe sur la période 2010 à 2015. En 2010, l'accent a été mis sur l'élaboration d'outils de communication sur le SDAGE (site internet www.comite-de-bassin-guadeloupe.fr), plaquette destinée au grand public et brochure

destinée aux services techniques des communes, syndicat, chambres consulaires, associations.

Appui à la police de l'eau

La Mission Inter-Services de l'Eau (MISE) regroupe l'ensemble des services de l'État assurant des missions dans le domaine de l'eau. La DIREN participe à ce pôle de coordination afin d'améliorer l'efficacité de l'action administrative.

Pour la mise en oeuvre du plan d'action 2010 de la MISE, la DIREN s'est particulièrement impliquée dans la gestion de la ressource en eau potable à travers sa contribution à la délimitation des aires d'alimentation de captage et l'instruction des demandes de financement FEDER, et également dans la connaissance et la protection des milieux aquatiques à travers la mise à disposition de l'atlas des zones humides et le décloisonnement des cours d'eau.

Gestion des cours d'eau domaniaux

La DIREN a la charge d'assurer l'entretien des cours d'eau domaniaux et de réaliser les travaux de rétablissement de la continuité écologique. Ces opérations sont conduites en étroite collaboration avec la Direction de l'Agriculture et de la Forêt.

Les travaux d'entretien ont comme objectif d'assurer le libre écoulement des eaux. Le programme des travaux est établi sur la base d'un

inventaire de l'état des cours d'eau (étude BCEOM - 2005) et est complété par les demandes des collectivités ou des riverains. En 2010, les travaux entrepris à hauteur de 215 000€ ont concerné 10 cours d'eau :

la ravine Hurel, la rivière la Lézarde, la ravine Favard, la rivière Mahault, le Bras David à Petit-Bourg, la rivière Houaromand à Baie-Mahault, la Grande Rivière à Goyaves à Sainte Rose, le canal de Belle-Plaine aux Abymes, la rivière Baille-Argent à Pointe-Noire et la rivière Beaugendre à Vieux-Habitants.

Les travaux de rétablissement de la continuité écologique consistent en la suppression de seuils faisant obstacle à la continuité écologique et pour lesquels il n'y a ni usage ni propriétaire identifiés. En 2010, 4 seuils ont été supprimés pour un montant total d'environ 34 000 € : sur la ravine Duquerry à Petit-Bourg, la rivière des Pères à Baillif, la rivière

de Beaugendre à Vieux-Habitants et la rivière Moreau à Goyaves.

1.2.2 PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

Connaissance, surveillance et information préventive sur les risques naturels

La Guadeloupe est l'un des départements français les plus exposés aux risques naturels (risques sismique, mouvement de terrain, volcanique, inondation et cyclonique). La grande priorité d'action de la DIREN était la réduction de la vulnérabilité du risque sismique au travers de la mise en œuvre du Plan Séisme Antilles (PSA).

Outre des actions de confortement ou reconstruction de bâtiments publics prioritaires (cf. action 181-10-3 du PSA), ce plan regroupe

des actions, dites «immatérielles», d'information, de sensibilisation, de formation et de connaissance du risque sismique.

L'animation du Plan Séisme Antilles en Guadeloupe est assurée par un guichet unique DIREN/DDE ; son pilotage est confié au Préfet qui s'appuie sur le Comité Séisme, instance de concertation et de travail entre collectivités, services de l'Etat, établissements publics et associations concernés.

Parmi les actions menées en 2010, on citera dans le domaine de l'information préventive, la 3ème édition de la semaine SISMIK en novembre 2010, et plusieurs opérations de sensibilisation en milieu scolaire, notamment avec le simulateur de séismes mis à la disposition du rectorat. Dans le domaine de la formation, une formation « premiers secours et prévention du risque sismique » à destination de plus de 1000 agents des communes ou une formation à la nouvelle réglementation parasismique eurocode 8 à destination des professionnels.

Remarque : pour en savoir plus sur le Plan Séisme, consulter le site Internet : <http://www.planseisme.fr>

Réglementation, planification et conseils

A la fin de l'année 2010, 27 Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) étaient approuvés sur les 32 communes de Guadeloupe, les 5 restants (Marie Galante et les Saintes) devant l'être au premier



SERVICE EAU, MILIEUX AQUATIQUES, RISQUES ET DÉCHETS

semestre 2011. Ces PPRN dits « multirisques » concernent les risques inondation, cyclonique, mouvements de terrain, et dans une moindre mesure sismique et volcanique.

Parallèlement, une étude de microzonage sismique a été lancée sur les 10 communes de Petit-Bourg, Goyave, Capesterre Belle-Eau, Trois-Rivières, Abymes, Morne-à-l'eau, Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et Le Moule et sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Travaux de prévention des risques naturels

Le Plan Séisme Antilles subventionne des actions de renforcement du bâti existant engagées par les maîtres d'ouvrage publics. Depuis 2010, les résultats des études d'inventaire sismique sont connus pour tous les établissements d'enseignement de Guadeloupe. Les premiers travaux ont été engagés. Fin 2010, 10 écoles étaient reconstruites, les travaux en cours sur 6 et programmés sur une quinzaine d'autres. Ces opérations ont été financées par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, complété de FEDER et de crédits du Ministère de l'Outre-Mer jusqu'à 80 %.

Hydrométrie

Le réseau hydrométrique de la DIREN se compose de 6 stations réparties sur la Basse-Terre. A la suite du diagnostic du réseau effectué courant 2010 par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de la Martinique, la modernisation de l'appareillage a été engagée en 2010. Des campagnes de jaugeage (mesure de débit) ont été menées afin de valider les courbes de tarage (correspondance entre la hauteur d'eau enregistrée et le débit réel).

1.2.3 POLITIQUE DES DÉCHETS

L'année 2010 a été marquée par la fermeture au 31 décembre 2010 des 3 dernières décharges illégales du département, l'autorisation du projet de plateforme multifilière de traitement des déchets de l'agglomération pointoise, et le développement de la collecte sélective notamment dans le Nord Basse-Terre.

Il s'agit donc de progrès importants même s'il reste encore beaucoup à faire.



SERVICE AMÉNAGEMENT, PROTECTION DE LA NATURE, SITES ET PAYSAGES

1.3.1 FAITS MARQUANTS

2010, année internationale de la Biodiversité a donné lieu à la réalisation d'une exposition (interactive et itinérante) sur la Biodiversité en Guadeloupe; largement utilisée le 2ème semestre au cours des manifestations (Arrivée Route du Rhum). Une labellisation AIB2010 de 16 projets locaux, une publication de 19 articles de fond dans 8 médias presse locaux, des conférences sur la biodiversité en Guadeloupe, le soutien à la 15ème conférence des forestiers de la Caraïbe (pilotage ONF), le lancement du programme « Atlas de la Biodiversité dans les communes ».

Le Plan d'actions de l'Iguane des Petites Antilles (collaboration ONCFS et DIREN-972) a été finalisé et validé par le Conseil National du Patrimoine Naturel (CNPAN), et les premières actions ont été mises en oeuvre.

L'arrivée du Poisson lion (Pterois volitans) dans les eaux de la Guadeloupe a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation et de prévention (pêcheurs, plongeurs, médecins...) Une conférence de presse s'est tenue le 8 novembre.

La journée locale du Grenelle de la Mer s'est déroulée le 15 avril 2010, en partenariat DRAM/DDE.

L'étude de « faisabilité d'un Office de la Biodiversité » a été finalisée.

1.3.2 POURSUITE D'ACTIONS

- Mise en œuvre du programme national et local IFRECOR sur les récifs coralliens.

- Projets de classement du Site des falaises d'Anse-Bertrand. Enquête administrative finalisée, consultations locales faites mais jugées insuffisante par le nouveau sous-préfet--> nouvelle consultation à faire avec les agriculteurs.

- Projet de Réserve Biologique Domaniale des forêts sèches (pilotage ONF).

- Mise en œuvre du Plan national d'actions des Tortues marines de Guadeloupe (avec ONCFS)

- Poursuite du projet d'Atlas des paysages (avec le Conseil Régional 971)

- Poursuite des programmes d'études, d'inventaire et de suivi, de connaissance de la biodiversité (terrestre et marine): cétacés, mousses et fougères, martin pêcheur, forêt marécageuse,...

- Officialisation du Projet de sanctuaire marin AGOA dans les Antilles françaises

- Journée régionale de nettoyage des fonds marins et du littoral

- Instruction demandes CITES et autres dérogations

1.3.3 PARTENARIAT

- Soutien aux gestionnaires (associatifs) des 2 Réserves Naturelles Nationales.

- Soutien au projet de Conservatoire Botanique national de Guadeloupe

- Collaboration (financière, technique, participation aux Conseil d'Administration, Bureau ou Conseil Scientifique) avec les établissements publics (ONF, PNG, CdL) et les associations naturalistes (financement études, animation, sensibilisation, pédagogie)

- Participation aux journées UICN/MNHN sur les listes rouges (faune et flore).

CHIFFRES CLÉS 2010

FEDER (BUDGET ET ACTIONS)

	2010				CUMUL 2007/2010			
	COÛT TOTAL	%	FEDER	%	COÛT TOTAL	FEDER	% CT	% FEDER
MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES DE GESTION DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES								
PROGRAMMÉ	3 178 180,95	26,84	1 544 252,09	26,87	11 841 461,14	5 748 087,15	11,50%	9,12%
NBRE D'OPÉRATIONS AGRÉÉES	12				19			

MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET TRAITEMENT DES EAUX RÉSIDUAIRES								
PROGRAMMÉ	20 568 811,00	49,58	12 580 529,27	49,65	41 483 711,00	24 734 754,00	38,06	38,05
NBRE D'OPÉRATIONS AGRÉÉES	11				32			

MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS								
PROGRAMMÉ	466 882,00	15,25	204 780,00	15,67	3 061 260,00	1 306 776,00	17,89	17,54
NBRE D'OPÉRATIONS AGRÉÉES	4				16			

Nbre de sites classés	5
Nbre de sites, inscrits	5
Nbre de PPR approuvés (% communes)	27 (84 %)
Superficie classée en réserve de biosphère (ha)	247 969 HA (DONT 22 144 HA POUR LE COEUR DU PARC NATIONAL)
Nombre de communes réalisant le tri	7
Nombre de décharges autori- sées	3 (1 CONFORME À LA RÉGLEMENTATION ET 2 NON CONFORMES)



II-ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'EX DRIRE



2ÈME PARTIE



//

SERVICE DE TEX-DRIRE

II.1 PERSONNEL

Après une longue période de vacance de postes, l'année 2010 s'est terminée à effectif pratiquement complet par suite de l'arrivée du responsable départemental, d'une technicienne inspectrice ICPE et d'un ingénieur déchets inspecteur ICPE, ainsi que par la prise du poste ingénieur énergie par un technicien reçu au concours.

II.2 RISQUES CHRONIQUES

La centrale thermique Caraïbes Energie a été autorisée et mise en service en octobre 2010, elle ne sera toutefois pleinement fonctionnelle qu'en 2011. A cette occasion les prescriptions techniques applicables à la centrale voisine de la Compagnie Thermique du Moule (CTM) ont été renforcées (rejets atmosphériques et impact environnemental).

Après l'achèvement des travaux de dépollution du site, l'instruction visant à autoriser une nouvelle centrale électrique en remplacement de la centrale thermique de Jarry Nord a débuté. Les travaux de cette nouvelle centrale ont débuté ; elle devrait être pleinement fonctionnelle en 2013.

Incidents marquants : pollutions par hydrocarbures issues des centrales thermiques EDF St-Barth et Jarry nord, échauffement du silo à charbon CTM à Jarry.

II.3 RISQUES ACCIDENTELS

Les travaux d'élaboration du PPRT de Jarry se sont poursuivis en 2010 pour un aboutissement courant 2011. La préfecture a lancé la remise à jour du plan particulier d'intervention (PPI) de Jarry, à laquelle le service a activement pris part.

II.4 DÉCHETS

L'instruction des autorisations relatives à la remise en état de la décharge de la Gabarre et à la mise en place de la plate-forme multifilière de traitement de déchets VAL-ORGABAR a abouti mi-2010.

Les décharges non autorisées des Iles du sud, faisant l'objet d'un contentieux européen, ont été fermées à la date prévue du 31 décembre 2010.

La DRIRE a mené, conjointement à l'ADEME et à la préfecture, une opération de récupération de 300 véhicules hors d'usage dans le cadre de la lutte anti-vectorielle (dengue).

II.5 CARRIÈRES ET EXPLOSIFS

Après autorisations instruites par la DRIRE, la carrière Blanchard SA à St-Martin ainsi que son dépôt d'explosifs ont été mis en service. La carrière de Perrin (Morne à l'Eau) exploitée par ETPL a également été mise en service.

Les travaux d'élaboration du schéma départemental des carrières ont re-

pris, en collaboration avec le BRGM. Aucune extraction de granulats marins n'a eu lieu en 2010.

II.6 ENERGIE

L'usine géothermique de Bouillante a connu en début d'année un incident technique sur la tranche 2 ; seule la tranche 1 a produit de l'électricité en 2010. Néanmoins, les essais de réinjection partielle des fluides ont été autorisés et ont débuté à l'été.

4 centrales photovoltaïques au sol ont été raccordées au réseau, pour une puissance totale de 10 Mwe.

L'instruction technique et administrative de la ligne de transport 63 kV Gardel-Ste-Anne a abouti à la mise en service de la ligne.



II.7 VÉHICULES

La DRIRE a réalisé 161 réceptions à titre isolé et délivré 38 autorisations de circulation (TCP, TMD, véhicules sanitaires).

32 visites de supervision des contrôles techniques poids-lourds ont été menées, ainsi que 6 visites de surveillance de centres de contrôle technique véhicules légers.

CHIFFRES CLÉS 2010

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

● Etablissements autorisés :	123
dont carrières :	23
dont établissement relevant de la directive SEVESO :	4
● Nombre de CLIC :	1
● Nombre de PPRT à instruire :	1
● Nombre de sites pollués :	10
● Nombre de demandes d'autorisation reçus :	7
● Nombre d'arrêtés de mesure d'urgence :	1
● Nombre d'arrêtés de mise en demeure signés :	
● Nombre de procès verbaux dressés dans l'année :	6
● Visites d'inspection :	36
inopinées :	12
approfondie dans un établissement relevant de la directive SEVESO :	4
● Nombre de plaintes :	3
● Inspections installations en déclaration :	1
Electricité (livraison, part nrj renouvelables, puissance théorique installée, ...)	
Combustible	
Activités des services de l'ex DDE	



III-ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'EX DDE



3ÈME PARTIE

SERVICE ENVIRONNEMENT, RISQUES, AMÉNAGEMENT ET URBANISME

III.1.1 PLAN ENERGIE BÂTIMENT ETAT

L'unité Plan Energie Bâtiment Etat a produit en 2010, avec l'assistance du bureau d'études Hauss, une méthodologie de diagnostic énergétique adapté pour les climats tropicaux (DPE version DOM). Depuis, cette méthodologie a été mise à disposition pour le ministère ainsi qu'à la Réunion et la Martinique qui rencontraient des problèmes pour la réalisation de leurs diagnostics énergétiques.

Suite au développement de cette méthodologie dans le domaine énergétique, un appel d'offres pour la réalisation des diagnostics énergétique, sismique, et accessibilité des bâtiments de l'Etat en Guadeloupe a été lancé. Fin 2010, l'étude de présomption de vulnérabilité sismique et de pertinence de renforcement de 85 000 m² de bâtiments de l'Etat a été livrée. Les résultats des deux autres lots sont attendus pour avril 2011.

D'autre part, dans le cadre de la mise en place de la Réate, l'unité a apporté en 2010 son soutien technique aux services en cours de ré-installation. C'est notamment le cas pour la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

III.1.2 PLANIFICATION

Le service SERAU dans la période charnière de la création de la DEAL a maintenu une forte activité en lien avec ses missions de gestion de l'espace littoral, de l'aménagement et planification, des risques naturels et technologiques et de la qualité de la construction et de l'accessibilité.

Révision du SAR/SMVM:

L'année 2010 a été celle de la finalisation du travail des services déconcentrés sur ce dossier important de l'aménagement du territoire de la Guadeloupe. Un travail important de concertation sous la coordination de la DDE avec le Conseil Régional, les administrations centrales et le Conseil d'Etat a permis de modifier le document afin d'en affirmer la solidité juridique.

Le dossier sera vraisemblablement adopté définitivement avant l'été 2011.

POS/PLU:

La révision des POS et leur passage en PLU connaît un fort dynamisme lié à l'impossibilité de procéder à des révisions simplifiées depuis le 1er janvier 2010. D'autre part la mise en oeuvre de document tels que le SAR, le SDAGE, le PDU et le PPRN nécessite une mobilisation importante de la filière dans la formalisation des con-

tributions de l'Etat (PAC) ainsi que la préparation de l'association des services. De nombreuses interventions ont eu cours dans le cadre du PACT afin d'organiser le point de vue et la représentation de l'Etat dans les communes de Baie Mahault, Anse-Bertrand, Pointe-à-Pitre, Vieux-Fort, Sainte-Rose, et bien d'autres....

Ecoquartiers :

L'année 2010 a vu la désignation auprès de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du référent "Ville Durable" de la DEAL (chef d'unité PAD) et la préparation de la participation des collectivités guadeloupéennes, en particulier Grand-Bourg de Marie-Galante, au concours Ecoquartier attendu pour octobre 2010 et finalement lancé en Janvier 2011.

III.1.3 PRÉVENTION DES RISQUES

L'exercice 2010 a été consacré à la finalisation de la couverture PPRN de la Guadeloupe (îles du Sud en finalisation, lancement de l'appel d'offres pour la révision de celui de Petit-Bourg), tout en élargissant l'activité aux domaines suivants:

- Initiation et gestion du dossier innovant en Guadeloupe pour le rachat à l'amiable de cinq maisons situées à Sainte Rose et qui ont subi de gros dégâts lors des fortes pluies

de juin 2010. La cellule risques est maintenant chargée de clore cette affaire à l'aide du fonds de prévention des risques majeurs (actuellement au stade d'évaluation par France Domaines)

- Assistance aux chargés d'études (ex : PPR Technologiques Jarry, falaise Basse Terre)
- Participation à l'étude post-PPR de Gourbeyre en fin de réalisation.

Enfin, le domaine des risques en Guadeloupe étant une problématique pregnante, l'unité a répondu à de nombreuses sollicitations de la part des particuliers ou des élus.

III.1.4 QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

La cellule s'est organisée autour des cœurs de métiers suivants:

- La réglementation nationale. Echanges avec le Ministère au sujet de l'application de la Réglementation Thermique, Acoustique et Aération (RTAA) DOM, synthèse et remontée des demandes de dérogation ou d'assouplissement dans son application, avis techniques au regard de la réglementation sur des projets de logements sociaux ou des dossiers de financement FEDER. Initiation du contrôle des règles de construction par la création d'une fiche informatique accessibilité associée à des liens réglementaires exhaustifs. Cet outil permettra à terme au contrôleur de se déplacer sur le terrain sans support papier, édition d'une plaquette de vulgarisation, à destination des élus et maîtres d'ouvrage, des règles d'accessibilité, instruction d'une centaine de dossiers d'Etablissement Recevant du Public et participation aux "commissions et sous-commissions accessibilité" départementales, organisation, animation et bilan de la journée territoriale de l'accessibilité en juin 2010
- L'habilitation régionale en matière énergétique. Participation

aux groupes de travail du Conseil Régional

- La prospective en matière de qualité de la construction. Lancement d'une étude de résistance sismique des blocs à maçonner fabriqués localement, rédaction du cahier des charges pour étude du marché local de matériaux isolants, non lancée faute de crédits, mise en place d'un processus de suivi des coûts de la construction, dans un premier temps auprès des bailleurs sociaux.

Enfin, l'unité qualité de la construction a accueilli au cours du 2e semestre 2010 de nouveaux arrivants au sein de la cellule. Tous ont ainsi participé à la formation proposée en Martinique sur la qualité de la construction.

III.1.5 SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE :

L'unité TPSIG s'est illustrée en 2010 dans la production cartographique et sa formalisation, l'organisation de ses prestations et la sensibilisation et la formation des utilisateurs. Le domaine des études et de la connaissance a également été poursuivi cette année

Brièvement, son action peut être résumée de la façon suivante:

Développement et renforcement du Système d'Information Géographique :

données et cartographie :

- acquisition de photos aériennes obliques couvrant l'ensemble du littoral de l'archipel, qu'il reste à caler selon les coordonnées géographiques du territoire ainsi observé.
- actualisation et production de l'atlas cartographique en réponse aux besoins des services (cartes du bruit routier, logement social, périmètres urbains...)
- initiation du projet CARTELIE, qui permettra de publier sur internet et intranet des cartes dynamiques.



Acquisition de photographies aériennes sur tout le littoral guadeloupéen - Exemple de Baie-Mahault

supports techniques :

- élaboration d'un cahier des charges standard de production selon les prescriptions nationales permettant d'améliorer la qualité des données produites en interne et en externe (numérisation des PLU, PPRN, études)
- structuration de la base de données SIG de la DDE selon l'arborescence nationale prescrite par la COVADIS (commission nationale)
- assistance pour la mise en oeuvre d'Ogeric, outil d'analyse géographique servant dans la gestion de crise.

études :

- Pilotage de l'étude « bilan et perspectives des espaces remarquables du littoral de l'archipel Guadeloupe » (janv2010 / juin 2011) : cette étude permettra d'une part de compléter les porter à connaissance sur le volet littoral dans le cadre de la révision des PLU de la Guadeloupe, et d'autre part de préconiser des stratégies de gestion sur les espaces littoraux qui en ont besoin.
- Préparation, conduite de l'appel d'offre et engagement de l'étude « diagnostic stratégique des Grands



Fonds » : cette étude vise, en étroite collaboration avec les collectivités concernées, à décrire les dynamiques qui animent ce territoire, afin d'en comprendre le fonctionnement et de proposer une stratégie de gestion partagée.

III.1.6 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Outre les missions de Police des eaux, l'unité assure le suivi de la mise en œuvre du volet « eaux marines » de la directive cadre sur l'eau (DCE) : surveillance des masses d'eau littorales.

En charge de la sensibilisation au développement durable, elle anime la réflexion sur la contribution à la mise en œuvre du plan national d'adaptation au changement climatique, pour le thème « construction-énergie-transport ».

III.1.7 DOMAINE PUBLIC MARITIME ET LITTORAL

Dans le cadre de la gestion du domaine public maritime, la cellule gestion du domaine public maritime contrôle et autorise toute utilisation relative à ce domaine au regard des législations en vigueur : cessions sur les 50 pas géométriques, concessions sur le domaine public maritime, délivrance d'autorisations d'occupation temporaire, transfert de gestion, gestion des mouillages, création et extension de ports, apontements, extractions de sable, avis sur des dossiers transversaux,

etc..

L'activité 2010 de la cellule se caractérise par une légère reprise des demandes de régularisation due à la mission MOUSS de l'Agence des 50 pas et de la poursuite des actions menées initialement relatives à la contravention de grande voirie.

Les chiffres sont les suivants :

Cessions 50 pas

- Instructions des demandes de cession: 255
- Décisions préfectorales favorables de cession 102
- Décisions préfectorales défavorables de cession 21
- Notifications de prix : - 40
- Participation bornage géomètre et analyse sur terrain 32

Autorisations domaniales

- AOT, concessions, transfert de gestion 28

Analyses domaniales

-Avis divers: 75

La DDE, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres et l'Agence des 50 pas géométriques, a continué un gros travail de repérage et de matérialisation des servitudes longitudinales et transversales sur tout le littoral guadeloupéen. L'étude du CETE de Rouen initiée en 2007 et qui avait pour objectif de définir les adaptations nécessaires des servitudes aux DOM et d'identifier à l'échelle régionale les secteurs à enjeux est désormais finalisée. Les décrets d'application pour les DOM sont sor-

tis en juillet puis octobre 2010, ce qui permettra d'engager en 2011 les travaux liés à la procédure de mise en œuvre de la servitude. (enquête publique puis marché de travaux).

III.1.8 CONNAISSANCE DU TERRITOIRE:

L'année 2010 a marqué la mise en place d'un suivi régulier du territoire guadeloupéen, dans un souci d'information du préfet et du DEAL à l'occasion de rencontres avec les acteurs locaux. Mme Ramsamy, chargée de mission, a donc mis en place un réseau de référents qui lui permettent de mettre à jour des fiches communales synthétisant les thématiques à enjeux et qui doivent être connus du préfet, du DEAL, et dans une plus large mesure de tout agent de la DEAL en contact avec les collectivités. Ces fiches sont publiées sur l'intranet, en lien avec une cartographie dynamique mise en place avec l'unité TP-SIG, et qui continuera à progresser en 2011.

III.1.9 GESTION ADMINISTRATIVE DES ARCHITECTES ET PAYSAGISTE CONSEIL

Si l'intervention des architectes et paysagiste conseil de la DDE fait l'objet d'un rapport d'activité séparé, on peut néanmoins souligner le travail de coordination des interventions de ces dernières effectué par le service, et qui s'est conclu, en décembre 2010, par une réunion inter services de bilan annuel et prospectif pour 2011.

SERVICE HABITAT, VILLE, RÉNOVATION URBAINE

III.2.1 RÉNOVATION URBAINE

La rénovation urbaine des quartiers en grande difficulté de Pointe-à-Pitre et des Abymes, constituant ensemble le plus important projet de l'ANRU en France (près de 800 M€ à engager dont 178 M€ de subventions ANRU, 20 000 habitants concernés), est entrée dans le premier cycle de démolitions.

Aux Abymes, les premières déconstructions ont commencé dans le quartier de Grand Camp après relogement en utilisant notamment un programme de construction (Dugazon), dont le financement en défiscalisation a permis de diminuer les loyers de sortie.

Sur le projet de Pointe-à-Pitre, l'avenant signé le 10 juin 2010 programme la réalisation de l'opération copropriété Chanzy (78 logements) et la réalisation d'un équipement commercial lourd de 9 000 m², projet moteur en matière de développement économique. Du point de vue opérationnel, la démolition de 77 logements (cité Henri IV) a débuté le 2 décembre dernier, modifiant radicalement l'image du quartier.



Démolition de la barre AE de la cité Henri IV

Ces démolitions s'effectuent dans le respect de la charte partenariale signée en 2009 qui engage

l'ensemble des acteurs de la rénovation urbaine dans une démarche vertueuse de tri et de valorisation des déchets du BTP.

La livraison des bâtiments neufs se poursuit : 284 logements ont déjà été construits, 362 sont en cours de construction, et 1 059 logements ont été libérés depuis le début des projets sur l'agglomération.



Résidence Gertrude Decorbin à Pointe-à-Pitre

L'intervention sur le cadre urbain, s'il crée les conditions d'un désenclavement et d'une évolution favorable des quartiers, ne suffit pas à les transformer durablement. En particulier, l'ambition du programme de rénovation urbaine doit se traduire par un effet levier majeur pour l'insertion professionnelle des habitants des zones urbaines sensibles. C'est pourquoi, au-delà des clauses d'insertion prévues dans les marchés publics, les acteurs de la rénovation urbaine ont signé un protocole avec le Conseil Régional afin de mettre en place des formations adaptées aux besoins des entreprises susceptibles d'employer les publics visés.

Pour la première fois, s'est tenu en Guadeloupe le forum régional des acteurs de la rénovation urbaine (FRARU), visant à favoriser les échanges entre tous les acteurs de la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane : villes et équipes projet, bailleurs, services de l'Etat, pro-

fessionnels de l'urbanisme et de l'architecture, de l'aménagement, associations, partenaires financiers et stratégiques. Ce FRARU a été organisé par l'ANRU conjointement avec l'ACSé en Guadeloupe, signe du partenariat initié entre les deux agences. Après une visite des projets, les quelques 200 participants ont échangé autour des thèmes de l'aménagement, du relogement, de la cohésion sociale et du lien entre rénovation urbaine et résorption de l'habitat insalubre.

III.2.2 POLITIQUE DE LA VILLE

La dotation financière déléguée par l'État au titre de la mission politique de la ville en 2010 (3,3 M€) a soutenu de manière significative les engagements contractuels des collectivités concernées notamment au travers du dispositif CUCS dont l'enveloppe annuelle s'est élevée à 1,7 M€. Les actions mises en place impactent pour une large part les territoires les plus fragilisés de l'agglomération, dont les sites ANRU, et complètent les interventions sur le bâti dans l'objectif de réduire la fracture sociale (thématiques prioritaires : citoyenneté et prévention de la délinquance, éducation, emploi).



Diagnostic en marchant lors de la visite de Pierre Sallenave, Directeur Général de l'ANRU

QUELQUES CHIFFRES	
ANRU :	
	178 M€ de subventions sur 5 ans,
	environ 36 M€ par an
	soit 160 M€ de chiffres d'affaires annuels générés
ANRU EN 2010 :	
	5,7 M€ de subventions attribuées
	3,9 M€ mandatés
	25 dossiers traités
FINANCEMENT CPER / FEDER COMPLÉTÉ PAR LES AUTRES SERVICES	
ACSE :	
	environ 8 M€ de subventions par an, dont 4 M€ pour les adultes-relais
	soit 10 M€ de chiffres d'affaires annuels générés
ACSE (hors adultes relais) en 2010 :	
	4 M€ de subventions attribuées
	3 M€ mandatés
	347 dossiers traités
ACSE (adultes relais) en 2010 : 251 dossiers traités	

Ces actions ont été complétées par le financement en 2010 de 5 programmes de réussite éducative et 3 internats d'excellence, d'actions de prévention de la délinquance (dont 6 opérations de vidéoprotection) et la reconduction des 251 adultes - relais (médiateurs sociaux recrutés par les établissements scolaires, les collectivités ou les associations des quartiers).

III.2.3

LE LOGEMENT SOCIAL

L'année 2010 a vu la mise en place des premières mesures opérationnelles issues du CIOM du 6 novembre 2009, avec pour objectifs principaux dans le domaine de l'habitat :

- La relance du logement social,
- L'éradication de l'habitat insalubre.

Le bilan chiffré 2010

En 2010, 71 M€ ont été consacrés à l'engagement de nouvelles opérations de logements sociaux ou de résorption d'habitat insalubre, dont 5,5 M€ au titre du plan de relance. Dans le même temps, les paiements se sont élevés à 57 M€. Il s'agit d'une progression de plus 20 % en regard de 2009.

Ainsi, 1 505 logements neufs ont été financés. Toutefois, seuls 1229 logements ont été mis en chantier et 957 livrés, conséquence en particulier de la crise sociale et économique de 2009.

Pour l'amélioration de l'habitat, 374 projets de propriétaires occupants ont pu être soutenus. L'ANAH a aidé le financement de 45 projets pour les propriétaires bailleurs.

La défiscalisation

Elargie par la LODEOM, la défiscalisation du logement social constitue avec l'effort budgétaire

constant de l'Etat, l'outil de la relance.

Période de rodage des procédures, 2010 a vu l'agrément de plus de 650 logements déposés l'année précédente et le montage de nouvelles opérations. 759 logements locatifs sociaux ou très sociaux, représentant les trois quarts de la programmation 2010 s'inscrivent dans le cadre de la défiscalisation, ainsi que 305 logements intermédiaires (PLS).

Le confortement parasismique

L'ouverture du Fonds de prévention des risques naturels au logement social, a permis d'engager un programme triennal de confortements parasismiques pour 1 085 logements. L'intervention à part égale de ce fonds, des crédits logements et des fonds propres des bailleurs porte en 2010 sur une première tranche de 10 M€.

En parallèle, les démolitions liées à la rénovation urbaine de l'agglomération pointoise assure en 2010 la reconstruction de 98 logements supplémentaires, parmi les plus vulnérables du parc social.

Le foncier

La mobilisation des communes en faveur du logement social se pour-

suit, notamment dans la recherche d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques dans les projets de plans locaux d'urbanisme (PLU) et de foncier. A cet effet, deux nouvelles conventions d'actions foncières (CAFO) ont été conclues entre l'Etat et les communes de Terre de Bas et Vieux Habitants. Au total, sept CAFO sont signées et trois sur le point de l'être (Moule, Sainte Rose et Pointe Noire).

Par ailleurs, l'étude de recherche de foncier propice à l'aménagement urbain et à la réalisation de logements sociaux, menée par la DDE dans une large concertation avec ses partenaires, a donné de premiers résultats. Elle révèle ainsi, 1 100 ha de parcelles publiques disponibles.

Les centres bourgs

Cette nouvelle action vise à promouvoir la revitalisation des centres urbains en y favorisant la prise en compte du logement social, des activités et services, mais aussi des transports avec une forte prégnance « éco-quartier ». Deux études ont été soutenues à Moule et Sainte Anne. D'autres communes déclarées, sont encouragées à s'y engager (Pointe Noire, Port Louis, Sainte Rose, Trois Rivières, Capesterre, Baillif).

La résorption de l'habitat insalubre

Dans l'enveloppe budgétaire du logement social, les crédits affectés à la résorption de l'habitat insalubre (RHI), ont progressé de plus de 30 % en 2010. Il s'agit d'affirmer la priorité à cette question et d'accompagner les mesures pratiques déjà prises pour relancer les opérations. Ainsi, 14,9 M€ ont été consacrés aux paiements.

Les opérations de centre bourg de Capesterre Belle Eau et de Saint Louis voient leurs dernières tranches de travaux financées. Les opérations de Pointe à Pitre Sud-Est, des Abymes sont réorientées pour une meilleure efficacité. Entre autre, la RHI de Bois-sard retrouve une dynamique, plus de 120 logements étant livrés.

TRANSPORT / EUROPE

GESTION DE CRISE



III.3.1 EDUCATION ROUTIÈRE

Pour cette année, augmentation du nombre de permis délivrés. A noter des taux de réussite lors de la première présentation plus bas que la moyenne nationale : 43% pour le permis B (contre 58% au niveau national) et 50% pour le Code (contre 65% au niveau national).

de la sécurité routière avec la formation d'IDSR (intervenant départemental de sécurité routière) qui participent aux différentes actions et formation des élus référents « sécurité routière », révélateur de l'implication des communes et élus.

Sinon :

- lancement d'une démarche de mise en cohérence des limitations de vitesse pour les RN 1, 2 et 3,

teurs et syndicats, notamment suite à l'année 2009 marquée par les conflits.

III.3.4 PÔLE EUROPE

Poursuites de l'instruction de dossiers FEDER dans le cadre du PO 2007-2013.

Mais l'année 2010 aura surtout été marquée par la préfiguration de la DEAL et la réflexion de l'organisation de l'instruction des dossiers FEDER au sein de celle-ci avec notamment un renforcement du Pôle Europe en charge depuis la DEAL du suivi de l'instruction de 80% du FEDER.

III.3.5 GESTION DE CRISE

Le principal fait marquant a été la participation de la DDE et notamment de Gérard Loustalot à l'aide à Haiti suite au séisme du 12 janvier 2010.

Épreuve/Année	2010	2009	2008	2007	2006
A	599	593	531	551	544
B	5922	5757	5788	4999	4765
EC	451	385	371	345	340
ETG	6615	6772	6965	7080	7035
TOTAL	13587	13507	13655	12975	12684

III.3.2 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des morts sur la route catastrophique, 65 tués, soit +20% par rapport à 2009

Elargissement du réseau des acteurs

- deux nouveaux radars implantés en 2010 sur la RN1 à Goyave.

III.3.3 TRANSPORT TERRESTRE

Poursuite des efforts en matière de contrôles et dialogue avec transpor-

SOLIDARITE HAITI : LA DDE 971 RÉPOND PRÉSENT



SOLIDARITE HAITI :

La DDE 971 répond présent

Le séisme du 12 janvier 2010 qui a frappé Haïti, d'une magnitude de 7 et dont le foyer était situé à environ 10 km de profondeur à proximité de sa capitale Port-au-Prince, constitue l'une des plus grosses catastrophes naturelles de l'histoire avec de l'ordre de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,3 millions de sans abris.

Devant l'ampleur de cette catastrophe, l'ensemble de la communauté internationale s'est fortement mobilisée, dont la Guadeloupe dont la proximité culturelle et géographique ont généré un énorme élan de solidarité et de compassion à l'égard du peuple Haïtien.

Pour gérer cette forte mobilisation et la solidarité spontanée des guadeloupéens, un comité technique opérationnel (CTO) réunissant l'Etat, La Région et le Département et composé de 5 cellules (écoute, collecte et stockage, offres de biens et services, transports et communication) a été mis en place au SDIS. Les dons se sont multipliés nécessitant de mettre en place une organisation et une logistique appropriée afin de maîtriser cette solidarité et de garantir le bon acheminement des dons. L'unité STES-GCD de la DDE est sollicitée dès le 16 janvier 2010 par la Chef du SIDPC de la Préfecture pour prendre en charge dans ce CTO le pilotage de la cellule logistique / transports, en compagnie des militaires (COMIL) chargés de la gestion de la logistique militaire.

Gérard Loustalot, responsable de

l'unité gestion de crise de la DDE, est ainsi chargé de trouver des solutions pour acheminer l'aide humanitaire vers Haïti. Le problème n'est pas simple. Il faut trouver un bateau, des véhicules, des équipements de levage, mobiliser des équipes, ... avec peu de moyen financier et en privilégiant le recours à des entrepreneurs bénévoles.

Le 12 février, un bateau (la barge AMERICA) embarque vers Port au Prince près de 800 palettes contenant de l'eau, de la nourriture, des vêtements, etc.

Hormis l'affrètement de la barge assuré par le Ministère des Affaires Etrangères Français, il est à souligner que l'ensemble des opérations a été effectué à l'aide de bénévoles sans que cette opération n'aurait pu se dérouler.

La barge a ainsi quitté le Port de Jarry (zone de cabotage régional) le dimanche 14 février à 6h00 après 20 heures de chargement en continu, avec sa capacité en volume maximale.

Afin d'organiser et superviser les opérations de déchargement de la barge et de s'assurer de la bonne livraison de la marchandise aux destinataires pré-identifiés (ONG), le Préfet de Région a déclenché une mission en urgence en Haïti, et 2 jours après le départ du bateau, Gérard Loustalot s'envole vers Port au Prince en compagnie du Lieutenant-Colonel Alain Tirolien et du Lieutenant Fritz Brosseau du SDIS. Sur place les contacts sont pris avec les autorités et les ONG pour assurer la remise dans de bonnes conditions aux or-



ganismes chargés de la distribution de cette aide humanitaire.

Une veille attentive continue a été assurée par les représentants de la mission pour superviser les opérations, s'assurer des bonnes conditions de sécurité et coordonner les ONG pour la répartition du fret, en évitant les dérives, tensions ou débordements toujours latents pendant l'ensemble des opérations.

Le dimanche 21 février à 14 heures, l'ensemble du fret a été remis aux ONG CARITAS-Secours Catholique, Association MIMOSA et Croix Rouge Française suivant la répartition identifiée à l'embarquement, représentant de l'ordre de 800 palettes au total.

Dès lors, la mission est remplie avec succès : la Guadeloupe aura contribué à apporter une aide appréciable en attendant les efforts considérables déployés par de nombreux pays dont bien sûr la France pour lancer la reconstruction. C'est éreintés mais plein de souvenirs intenses et de satisfaction du travail accompli

que les membres de la mission ont quitté l'aéroport Toussaint Louverture le lundi 22 février 2010 à 14 h.

Lors d'une cérémonie organisée par le Préfet de Région le 23 juin 2010, Gérard Loustalot s'est vu décerner la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement pour son implication dans cette difficile mission.

La DDE a été également mobilisée lors d'une mission d'évaluation scientifique organisée par l'Association Française de Génie Parasismique et financée par le MEEDDM des 24 mai au 1er juin 2010, avec la participation de Gérard Loustalot sur la thématique des diagnostics d'urgence post-sismiques. Cette mission s'est révélée particulièrement instructive pour la finalisation des travaux menés par l'AFPS avec les autorités en Guadeloupe pour mettre en place des procédures dédiées dans le dispositif de gestion de crise ORSEC.



SERVICES TERRITORIAUX

III.4.1 APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Outre l'instruction des actes d'urbanisme pour les communes de moins de 10000 habitants, des actions visant à améliorer le processus d'instruction, en particulier en relation avec les risques, ont été réalisées :

- clubs ADS DDE et communes autonomes en début d'année : mise en place d'une fiche technique pour aider l'instruction des permis concernés par un PPR non approuvé
- Club ADS Outre Mer à Paris, où nous avons pu trouver des réponses précises sur la question de l'application du R.431-16c du CU (cas des permis de construire en zones bleues des PPR, nécessitant la réalisation préalable d'études de prise en compte du risque)
- Action de qualification, avec le service formation et le club ADS d'Île de France, pour les instructeurs de la DDE et des communes associées.
- Rédaction d'une doctrine interministérielle en matière d'autorisations de fermes photovoltaïques (serres agricoles).

III.4.2 INGÉNIERIE D'APPUI TERRITORIAL ET CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

L'unité a assuré des missions de conduite d'opération pour 2 ministères : Intérieur et Jeunesse/sports et pour le MEDDTL/MAAPRAT.

L'année 2010 a vu une réorientation stratégique du projet immobilier DEAL/DAAF, la livraison du nouvel hôtel de police de Pointe à Pitre et une accélération des opérations du CREPS suite aux décisions du Comité Interministériel de l'outre-Mer

(2 concours de maîtrise d'œuvre, livraison du centre médico sportif et travaux de construction du nouveau siège du CREPS).

L'unité assure également des missions d'ingénierie d'appui territorial et d'ATESAT pour des communes.

L'année 2010 s'est traduite par le solde comptable partiel des opérations du champ concurrentiel, quelques études réalisées (plan de circulation) et la délivrance de permis de voirie.

Enfin, l'unité assurait le contrôle des travaux communaux subventionnés par l'État.

Près de la moitié de l'effectif de cette unité a été modifiée en 2010.

III.4.3 MISSION TERRITORIALE

Les activités de la mission territoriale sont, par définition, multidisciplinaires. On peut retenir, pour l'année 2010, la participation à la formulation d'avis sur les projets d'aménagement des communes de Ste Rose (Port départemental, implantation d'une porcherie), de Pointe Noire (reconstruction d'un internat, implantation d'une déchetterie), Saint-Claude (projet routier de Montérand), Vieux-Fort (reconstruction d'une école) ; et la participation à la révision générale des POS en PLU des communes de Terre de Bas, Saint Claude, et Vieux Fort. Outre la participation à des études pilotées par d'autres services (schémas directeurs de l'eau, espaces remarquables du littoral...), la mission territoriale a terminé en 2010 son accompagnement de la commune de Gourbeyre, qui a mené de manière tout à fait pilote la première étude post-PPR de Guadeloupe, visant à affiner l'analyse des aléas inondations et mouvement de terrain sur les zones urbanisées pour définir une stra-

tégie de protection qui soit économiquement viable. Cette expérimentation pourrait être reprise par les autres communes de la Guadeloupe.

Enfin, les contrôleurs de la mission territoriale représentent très fréquemment la DDE sur le terrain, que ce soit dans le cadre des commissions de sécurité ou d'accessibilité communales, ou pour le contrôle des constructions illégales.

III.4.4 SUBDIVISION BASES AÉRIENNES

Prestataire de service au profit de l'Aviation civile, de la Chambre de Commerce et d'Industrie (concessionnaire de l'aéroport de Pointe-à-Pitre) et du Ministère de la Défense, le « service départemental des bases aériennes » (SDBA) a mené plusieurs chantiers en 2010.

Concernant l'Aviation Civile qui demeure le principal bénéficiaire des prestations, le SDBA a conduit les missions significatives suivantes :

la conduite d'opération pour le projet de construction de leurs nouveaux locaux incluant la nouvelle tour de contrôle. Cette mission s'est poursuivie en 2010 avec le suivi des travaux de reprise durant la période de garantie de parfait achèvement en lien avec une expertise sollicitée auprès du Service National d'Ingénierie Aéroportuaire. Mandatement de 380K€ (soit une quarantaine de mandats) dont mise en paiement des soldes des marchés, malgré les modifications des circuits comptables.

- La conduite d'opération sur le projet de construction d'une plateforme énergie (travaux estimés à plus de 760 K€) qui assurera l'autonomie énergétique de la nouvelle tour de contrôle a abouti en 2010 au lancement de la consulta-



tion des entreprises. La désignation des titulaires n'a pas pu avoir lieu avant la fin de l'année pour des raisons budgétaires.

- La gestion du patrimoine immobilier de l'aviation civile qui se traduit aussi bien par l'entretien et la rénovation de 54 logements et des systèmes de radionavigation aérienne et de leur dépendances (voiries, espaces verts, etc.) que par la gestion de la domanialité.

Autre client de la SDBA, la CCI bénéficie d'une assistance technique permanente pour toutes les questions liées à l'infrastructure aéroportuaire : projet, rénovation, etc.

- Ainsi le SDBA a apporté son expertise dans la manière de traiter la piste de l'aéroport suite à l'éruption de la Soufrière Hills de Montserrat.

- Il a aussi permis de déterminer les conditions d'accueil et de stationnement de l'avion présidentiel dans des modalités non habituelles au fonctionnement classique de l'aéroport.

- Enfin, les techniciens du SDBA ont organisé et encadré les travaux sur les chaussées (parkings et piste), interventions d'urgence et de nuit qui

ont permis d'assurer la continuité du trafic aérien.

Le SDBA a aussi assuré une mission de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes du plan de marquage des pistes de l'aérodrome

En qualité de service infrastructure de défense, le SDBA est maître d'œuvre pour les études et travaux à réaliser sur la Zone Aérienne Militaire (ZAM).

III.4.5 INGÉNIERIE PUBLIQUE

Pôle Construction publiques

La forte activité de l'année 2010 s'est concentrée sur le campus de Fouillole.

Pôle Ingénierie d'appui territorial

Une mission de suivi de travaux a été assurée pour le compte de l'unité SERAU/DPML, en vue de la pose d'éléments matérialisant le domaine public maritime à Sainte Anne (Les Galbas)

En matière de conduite d'opération, les travaux de protection contre les chutes de blocs de la falaise du Souffleur à la Désirade se sont déroulés

tout au long de l'année 2010

Les tableaux de classement de voirie au titre de l'ATESAT se sont poursuivis, permettant aux communes de mieux prendre la mesure des travaux à programmer sur leur patrimoine, et d'engager les opérations d'adressage nécessaires à une meilleure collecte des ressources fiscales.

Pôle ATESAT

Les missions d'ATESAT conduites par les missions territoriales ont fait l'objet de nombreux contacts ayant abouti début 2011 à la signature de plusieurs conventions d'intervention.

L'année 2010 a aussi permis de multiplier les contacts avec les communes en vue de réaliser les diagnostics d'accessibilité de la voirie et d'établir les plans de mise en accessibilité de la voirie et de l'environnement. L'association du service sur certains dossiers d'aménagement (marché de Sainte Anne, base nautique du Gosier) a permis de formuler un certain nombre de conseils destinés à faciliter l'accessibilité de ces aménagements publics.

III.4.6 URBANISME

Le STGT a contribué à l'élaboration de l'avis de l'état sur les demandes d'évolution de plans d'urbanisme émanant des communes. Le service a ainsi été associé à l'élaboration des PLU d'Anse Bertrand, de Petit-Bourg et des trois communes de Marie-Galante, ainsi qu'à la révision du POS de Baie Mahault pour permettre la construction de la nouvelle centrale EDF de Jarry, et aux modifications nécessaires pour permettre la réalisation de plusieurs projets communaux (dont projet d'installations photovoltaïques)

Il rend des avis sur les DUP en matière de RHI.

Il instruit une partie des permis « Etat », ainsi que les demandes d'autorisation d'urbanisme portant sur le territoire ayant passé une convention avec l'Etat (Anse Bertrand, Port Louis, Petit Canal, Désirade, Grand Bourg de Marie Galante, Saint Louis et Capesterre de Marie Galante).

Les équipes d'instruction, réparties sur les sites de Jarry, d'Anse Bertrand (MTNGT) et de Grand-Bourg de Marie Galante (MTMG) ont instruit en 2010 un total de 1 337 actes d'urbanisme.

La cellule STGT/AUH apporte une analyse juridique sous l'angle de l'urbanisme aux dossiers importants

pour lesquels le STGT ou d'autres services de la DDE (SERAU/DPML, STBT/CP) assure des missions de chargé d'opération ou de service instructeur d'autorisations administratives (CREPS Guadeloupe, Plaine de jeu de Grand-Camp, Palais des sports du Gosier, etc.)

Les contrôleurs de la cellule AUH (et de la mission territoriale de Marie Galante) participent aux contrôles de terrain de la bonne réalisation des travaux autorisés, ils procurent aux instructeurs les informations de terrains sur la présence d'équipements voisins, et assistent en outre aux commissions de sécurité et aux commissions d'accessibilité communales ou d'arrondissement (116 dossiers traités en 2010, nécessitant parfois plusieurs réunions de travail).

III.4.7 PHARES ET BALISES

La subdivision a en charge les missions régaliennes de création, modification et suppression des Etablissements de signalisation maritime (ESM), de contrôle de conformité des ESM et d'information nautique. Elle met en oeuvre les missions opérationnelles de modernisation des ESM, de maintenance préventive ainsi que les interventions curatives sur les ESM. Ces interventions sont pour la plupart effectuée en régie, qu'il s'agisse d'intervention sur les bâtiments à terre que d'intervention sur le matériel électronique et les

bouées installées en mer. En 2010, 213 interventions ont été effectuées, dont 54 suite à des incidents sur bouées et 19 pour des incidents sur phares et feux de navigation, permettant de maintenir un taux de disponibilité des établissements de signalisation maritime de 98,2 %.

La subdivision propose aux collectivités les dispositifs de balisages susceptibles d'être déployés lors de projets de délimitation de plage ou d'infrastructures particulières à l'instar des contacts qui ont été pris pour expliquer les modalités de balisage de la plage de Saint-François.

Au titre de la lutte contre les pollutions maritimes, elle assure la maintenance et l'exploitation des centres stockage POLMAR et des matériels Polmar terre. Une formation à destination des administrations de l'Etat et des Collectivités a été effectuée en 2010 pour faciliter l'éventuel déploiement du dispositif POLMAR-Terre

La future intégration de la subdivision Phares et Balises au sein de la future direction de la Mer a nécessité plusieurs rencontres au cours de l'année 2010, afin de mieux tenir compte des compétences et des missions spécifiques dans la future organisation.

Au total, l'activité de la cellule a nécessité en 2010 71 jours de mer (plus 15 jours de préparation) pour le baliseur KAHOUANE.



LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'activité principale du secrétariat général est d'être au service des services de la DDE afin de leur permettre d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions.

L'année 2010 aura été marquée essentiellement par la mise en oeuvre des nouveaux outils de gestion (Chorus et Rehucit), par la préfiguration de la DEAL, avec particulièrement l'important travail d'initialisation et de mise en place du processus de pré-positionnement et enfin par les travaux d'anticipation (locaux, mobilier, informatique,...) qu'il a fallu conduire pour permettre un démarrage de la DEAL dans de bonnes conditions début 2011.

Il est à noter une tension sensible en fin d'année liée au traitement d'une négociation sociale difficile avec les anciens agents routiers transférés en collectivité au titre du transfert de 2007.

Par ailleurs pour anticiper la fusion DIREN-DDE prévue dans la DEAL, l'intérim du secrétaire général de la DIREN a été assuré par le SG de la DDE à compter de juillet 2010 et le poste vacant de SG de la DIREN a été pourvu par un agent de catégorie A directement positionné comme SG adjoint RH de la DDE et de la DIREN.

III.5.1 BUREAU DU PERSONNEL

La mise en oeuvre du nouveau système d'information sur les ressources humaines Rehucit a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble des agents sans interruption de la production courante. Cette mise en place a par ailleurs impacté l'organisation interne de l'unité nécessitant un rapprochement de l'organisation standard imposée par REHUCIT. La fin de l'année a mobilisé l'unité dans la réflexion sur sa propre évolution au sein de la DEAL parallèlement à une augmentation de la charge générée par la gestion du processus de pré-positionnement dans la perspective de la DEAL.

III.5.2 BUREAU INFORMATIQUE

Le bureau a poursuivi son rôle d'assistance aux utilisateurs, de maintenance des installations et a par ailleurs élaboré le plan de développement et réalisé les consultations et commandes correspondantes pour permettre la mise en place du réseau unifié de la future DEAL.

III.5.3 COMPTABILITÉ-MARCHÉ

L'année 2010 aura été marquée très fortement par les travaux préparatoires à la fermeture de Cassiopée

en fin d'année pour les programmes n'ayant pas basculé sous Chorus. Parallèlement, ont été définis puis mis en oeuvre en partenariat avec la DAF et la préfecture les nouvelles procédures adaptées au démarrage de la plateforme interministérielle Chorus pour les programmes ayant basculés.

III.5.4 FORMATION-CONCOURS

2010 a été particulièrement marqué par la dissociation des approches entre les actions de formations courantes (PEC, hygiène et sécurité,...) et l'initialisation et la mise en oeuvre d'un programme de formations stratégiques construit à partir des propositions d'actions des chefs de service permettant une évolution des compétences sur les champs stratégiques de la DDE. L'unité a par ailleurs préparé son évolution pour s'adapter au contexte futur de la DEAL en s'appropriant à gérer une réduction importante de ses effectifs.

III.5.5 AFFAIRES JURIDIQUES

L'année 2010 a permis de voir la cellule avec son effectif complet avec en particulier l'arrivée de son nouveau chef d'unité. Elle a pu ainsi traiter les dossiers en attente du fait du sous effectif. L'unité a par ailleurs initialisé le processus d'évaluation des risques contentieux engagé

par le ministère. A la fin de l'année 2010 l'unité a, par ailleurs réalisé les travaux préalables au basculement du contrôle de légalité début 2011 vers la préfecture.

III.5.6 ARCHIVES

L'unité a continué à être disponible pour accompagner les services dans leur démarche d'archivage, pour développer et maintenir d'excellentes relations et coopérations avec les archives départementales. La fin de l'année a mobilisé l'unité pour les travaux préalables aux déménagements prévus avec la création de la DEAL en 2011.

III.5.7 PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

L'ASP a poursuivi ses démarches de prévention dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. La visite de tous les sites a été réalisée avec le médecin de prévention. La mise en œuvre des recommandations faites lors de l'inspection hygiène et sécurité s'est poursuivie. Des exercices d'évacuation ont été réalisés à Saint Phy. Les tableaux de Correspondants Sécurité (COPS) et de responsables d'évacuation ont été mis à jour. Les formations réglementaires ont par ailleurs été déroulées en lien étroit avec la cellule formation.

III.5.8 PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Le service social a été élargi à l'INRA et au parc national. Il a poursuivi son travail d'écoute et d'appui auprès des agents et de l'administration dans une période d'inquiétude pré DEAL particulièrement sensible. Il a par ailleurs poursuivi son partenariat étroit avec l'ASCEE, le CLAS et la MGET pour la mise en œuvre d'actions d'information ou d'animation contribuant à améliorer le lien social au sein de la structure.

III.5.9 MOYENS GÉNÉRAUX

L'unité a poursuivi son activité de gestion des contrats, de prise en charge des interventions logistiques, de gestion des véhicules. Plus grand consommateur en crédit et en nombre d'écritures du BOP 217, l'unité a du adapter sa gestion à la mise en œuvre de Chorus et de la plateforme interministérielle. La fin 2010 a aussi mobilisé fortement l'unité pour l'aménagement de locaux, acquisition de mobilier,... permettant d'accueillir les mouvements à venir de la DEAL. En fin 2010 l'unité a par ailleurs lancé le marché carburant et le marché téléphonie mobile par anticipation pour la future DEAL.

CHIFFRES CLÉS

AIDES AU LOGEMENT PRIVÉ		
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS :		
	Nombre de dossiers financés	374
	Subventions accordées	6,2 M€
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS :		
	Nombre de logements financés ANAH	45
	Crédits en millions d'euros	1
AIDES AU LOGEMENT SOCIAL		
	Logements sociaux réhabilités (y compris parasismique)	272
	Logements locatifs sociaux neufs financés	1 505
	Crédits en millions d'euros	47,6
ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ		
LES groupés :		
	Nombre de logements financés	66
	Subventions accordées	3 M€
LES diffus :		
	Nombre de logements financés	18
	Subventions accordées	0,5 M€
DALO :		
	Logement	9
	Hébergement	0
NOMBRE DE RECEVABLES		
	Logements	2
	Rejets	7
RHI (RESORPTION HABITAT INSALUBRE)		
	AP engagés (en millions d'€)	11,4
	CP dépensés (en millions d'€)	14,9
ANRU/ POLITIQUE DE LA VILLE		
	Politique de la ville – nombre de dossiers instruits	25

ECONOMIE DES TRANSPORTS		
NOMBRE DE VEHICULES CONTROLES :		
	NOMBRE D'ENTREPRISES DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES	
	Transporteurs publics au registre	582
	Transporteurs publics en règle	383
	NOMBRE D'ENTREPRISES DE TRANSPORTS DE VOYAGEURS	
	Transporteurs publics au registre	294
	Transporteurs publics en règle	245
	CONTROLES REALISES EN COORDINATION AVEC LES FORCES DE L'ORDRE SUR ROUTE :	
	NOMBRE DE VEHICULES CONTROLES :	
	Marchandises	387
	Voyageurs	177
	PV dressés	28
	NOMBRE DE VEHICULES PESES :	
	Marchandises	553
	NOMBRE DE VEHICULES EN INFRACTION:	
	Marchandises	408
	Voyageurs	57
	NOMBRE DE VEHICULES SANS INFRACTION:	
	Marchandises	302
	Voyageurs	121
	NOMBRE DE CERTIFICAT DE CAPACITE PROFESSIONNELLE DELIVRES :	
	Marchandises < 3,5 T	44
	Marchandises + 3,5 T	26
	Voyageurs	24
	Commissionnaire	6
FONDS EUROPÉENS		
PO 2007-2013		
	Nombre de dossiers programmés en 2010	53
	Montants (en millions d'€)	70,5

CHIFFRES CLÉS &

ETAT-CPER 2007-2013		
	Nombre de dossiers programmés en 2010	19
	Montants (en millions d'€)	9,4
EDUCATION ROUTIERE		
	Nombre de permis de conduire passés (catég.B)	12
	Nombre de permis de conduire délivrés (catég.B)	5 822
AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT		
ADS		
	Nombre de permis de construire communaux instruits par la DEAL	1 103
	Nombre de permis de construire État instruits par la DEAL	41
	Nombre de déclarations préalables instruites par la DEAL	788
	Nombre de permis de construire d'aménager instruits par la DEAL	26
PLU		
	Nombre de PLU en cours de révision	32
	Nombre d'avis État sur les PLU	2 (défavorables)
AFFAIRES JURIDIQUES		
	Nombre de dossiers instruits (Au contrôle de légalité des actes d'urbanisme)	45
DOMAINE PUBLIC MARITIME		
	Surface gérée (ha)	4 780
	Nombre d'AOT délivrés	33
	Nombre d'avis sur les ventes	241
LOI SUR L'EAU		
Nombre de dossiers instruits SPE-DAF :		
	Dossiers d'autorisation	1
	Dossiers de déclaration	21
SPE-DEAL		
	Dossiers de déclaration	2
PREVENTION DES RISQUES		
	Nombre de PPR approuvés	5
	Nombre de PPR mis à l'enquête publique	1
CONTENTIEUX		
	Nombre de dossiers instruits	61

... DONNÉES GÉNÉRALES

POPULATION		
	<i>Nombre d'habitants</i>	401 784
	Superficie en km2	1 628
	Densité de population :nombre d'habitants au km2	246,7
	Capitale régionale	Basse-Terre
	<i>Nombre de communes</i>	34
	Population active	165 771
	Nombre de demandeurs d'emploi	55 438
HABITAT		
	Nombre de résidences principales	158 738
	Nombre de logements sociaux locatifs (source EPLS)	29 738
	en accession	84
	Logements privés conventionnés	45
ECONOMIE BTP		
	Nombre d'entreprises du bâtiment et des travaux publics	6257
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS		
	Km de routes	416 (RN)
		616 (RD)
PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE		
	Trafic marchandises débarquées	2 403 505
	embarquées en T	528 112
	Trafic passagers entrées + sorties + transit	801 669
AEROPORT INTERNATIONAL		
	Trafic passagers (nombre)	1 948 813
DIVERS		
	Indice des prix à la consommation	2,80%
	Importations (milliards d'euros)	2,27
	Exportations (milliards d'euros)	2,13
	Vente de ciment (tonnes)	168 554
	Immatriculations/tourisme	13 458
	Immatriculations/utilitaires	2 506

Conclusion :

TRAJECTOIRES ET ENJEUX

EVOLUTION DES STRUCTURES VERS LA DEAL :

L'ex Diren :

Les anciens services se retrouvent aujourd'hui réparties essentiellement entre la mission développement durable (MDD), le service ressources naturelles (RN) et le service risques énergie et déchets (RED) et continuent d'assurer les missions ayant trait à l'environnement, aux risques, à la biodiversité, à la préservation du milieu naturel, à l'eau et à l'information environnementale.

L'ex DRIRE :

L'ensemble des activités de l'antenne de Guadeloupe de la DRIRE Antilles-Guyane a été repris par la DEAL Guadeloupe, hormis le développement économique (2 agents) et la métrologie légale (1 agent) qui ont rejoint la DIECCTE Guadeloupe. Les activités de l'ex DRIRE se retrouvent en partie au sein du service Risques énergie et déchets de la DEAL.

L'ex DDE :

Les anciennes activités de la DDE se retrouvent au sein de la DEAL notamment autour du territoire et son aménagement - relayées par trois services :

- le Service Aménagement du Territoire et Organisation du Littoral (ATOL),
- le Service Opérationnel de Conseil et d'Appui (SOCA),

- le service financement, transports, économie et sécurité (FTES) ;

La politique du logement au sein du service logement et construction (LC) ;

La politique de la ville et la rénovation urbaine portée par la mission Rénovation urbaine (MRU)

Depuis le 1er janvier 2011, la DEAL de la Guadeloupe se compose de :

- la direction : le DEAL et deux directeurs adjoints
- trois missions, qui assurent un rôle transversal :
 - le service mission développement durable et évaluation environnementale (MDD),
 - la mission rénovation urbaine (MRU)
 - la mission pilotage et stratégie (MPS),
 - le secrétariat général ,
- les 6 services qui mettent en œuvre les politiques sectorielles :
 - le service Aménagement du Territoire et Organisation du Littoral (ATOL),
 - le service Financement, Transports, Economie et Sécurité (FTES),
 - le service Logement et Construction (LC),
 - le service Risques Energie Déchets (RED)
 - le service Ressources Naturelles (RN)

- le service Opérationnel de Conseil et d'Appui (SOCA)

Si les titres des services ont changé, les missions se sont enrichies. La DEAL regroupe aujourd'hui les problématiques d'environnement, d'aménagement et de logement.

Avoir un regard croisé et complet sur les problématiques du territoire Guadeloupéen est le défi à relever par cette fusion.

LE PROJET IMMOBILIER : DES AVANCÉES CONCRÈTES

Le projet immobilier commun de la DAAF et de la DEAL a été approuvé, par le Secrétaire Général du Gouvernement, en réunion interministérielle le 12 avril 2011. Il fait partie du programme de refonte de l'immobilier de l'Etat en Guadeloupe.

Ce projet, initié dès 2005 à la suite du séisme des Saintes de novembre 2004, a un double objectif : simplifier l'organisation des services en regroupant l'ensemble du personnel sur trois sites et offrir des conditions de travail sécurisées, modernes et agréables.

Cette opération immobilière est composée des trois phases distinctes.

a) Relogement provisoire de la DEAL de Basse Terre

Il s'agira dans un premier temps de procéder à l'évacuation de la tour de Saint Phy et de reloger les personnes



Projet DEAL - Dothémare/Abymes - 2013

qui y travaillent dans des structures préfabriquées qui seront installées sur les espaces inutilisés de l'aire de stationnement de la DAAF.

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé afin de recruter un groupement de concepteurs/constructeurs. Ce groupement aura pour mission d'étudier et de réaliser 1 500 m² d'espace de travail.

Le calendrier prévisionnel de cette phase est le suivant :

- 2/3ème trimestre 2011 : mise en concurrence et choix du lauréat
- 4ème trimestre 2011 : études et démarrage des travaux
- fin 1er trimestre 2012 : livraison et mise en service

b) Grande Terre

Initialement, la DAAF et la DEAL avaient prévu de construire les nouveaux locaux sur le site de l'ex DDE à la pointe Fouillole mais ce terrain présente des difficultés d'accès, un

mauvais sous-sol et une exposition à la houle cyclonique générant des travaux de protection coûteux.

La commercialisation sur plans de bâtiments de bureaux à Dothémare Abymes, engagée par la SEMAG au cours de l'été 2010, est apparue être une solution plus rapide et moins coûteuse et a donc été retenue.

Cette localisation, au cœur d'un pôle tertiaire et de services devrait notamment permettre au personnel de bénéficier d'un restaurant d'entreprises.

Deux bâtiments d'une surface totale d'environ 2 800 m² seront donc achetés et construits selon le calendrier prévisionnel suivant :

- 2ème trimestre 2011 : appel d'offres travaux
- 3ème trimestre 2011 : analyse des offres et choix des entreprises
- 4ème trimestre 2011 : début des travaux pour une durée de 18 mois

- fin 1er trimestre 2013 : livraison et mise en service

c) Basse Terre

Pour ce projet, les ministères ont décidé de recourir à un contrat de partenariat pour la construction de nouveaux locaux sur le site de Saint Phy.

Le groupement de prestataires qui sera retenu aura pour mission de concevoir et construire les bâtiments puis, pendant les 25 ans que devrait durer le bail, maintenir, et entretenir les ouvrages.

Le calendrier prévisionnel de cette phase est le suivant :

- 2012 : mise en concurrence
- 2012/2013 : dialogue compétitif
- 1er semestre 2013 : signature du contrat, préparation puis début des travaux
- 2ème trimestre 2015 : mise en service.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
DE LA GUADELOUPE
SAINT-PHY
B.P. 54
97102 BASSE-TERRE
TÉLÉPHONE : 0590 99 46 46
TÉLÉCOPIE : 0590 99 46 47